

j'ai confiance dans notre unité canadienne continue, et notre brillant avenir canadien. Je crois en l'intelligente considération de nos problèmes et en leur solution raisonnable. En définitive, je crois que chacun est fort conscient de la nécessité d'un gouvernement central fort et prospère qui puisse toujours refléter le prestige de la nation à travers le monde, et faire briller l'étoile canadienne de notre nation, mais je conçois que, dorénavant, peu de provinces sont prêtes à y participer au détriment des nouveaux objectifs que leurs gouvernements ont conçus pour leur plus grande prospérité provinciale et qui, en définitive, est aussi celle de la nation canadienne.

[Traduction]

Pour éviter les heurts, il faudrait sans doute commencer la révision de notre constitution, dont l'étude serait reprise tous les cinq ans; elle durerait aussi longtemps qu'il le faudrait pour qu'on décide des modifications nécessaires. L'adoption des propositions approuvées deviendrait obligatoire et ces propositions seraient insérées dans la constitution même tous les sept ans. Cela permettrait une évolution constante et appropriée des principes directeurs de notre constitution, et éviterait aux participants les tensions, et même des tribulations en certaines circonstances. Ainsi serait évitée aussi la dégradation de la communication et de la compréhension entre les membres, de même qu'une rigidité et une intransigeance provocantes dans les principes de notre constitution.

Le travail du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes de la constitution du Canada, au cours des derniers mois, mérite nos éloges. Même si d'aucuns se sont interrogés sur le travail de ce comité, je pense que c'est par son intermédiaire que les Canadiens, à titre de citoyens, de membres d'associations patriotiques ou militantes, de critiques ou d'économistes, peuvent s'exprimer, faire connaître leurs opinions et énoncer des recommandations suivant leur propre formule. C'est le forum de tous les Canadiens. Sans aucun doute, il faut ici en souligner l'opportunité et le fait qu'il constitue pour certains un tampon et la contrepartie des instances des institutions gouvernementales provinciales ou fédérales.

Lorsque le comité a siégé à Sherbrooke, assez récemment, un petit groupe, une très faible minorité des assistants, a créé un certain tumulte et un certain malaise. A titre de Sherbrookoise, je veux ici présenter des excuses pour la conduite de ces quelques citoyens turbulents. Ils ne représentaient personne, pas d'organisme, et ils n'ont pas offert de critiques constructives. Ils n'ont rien apporté au Canada, à leur province, à leur cause, au comité mixte.

Alors qu'ils avaient là une merveilleuse occasion d'exprimer de manière constructive leurs points de vue sur la constitution de leur pays, ils ont refusé de s'en prévaloir, négligeant de présenter un mémoire positif sur ce qu'ils pensaient qu'elle devrait être, et ils se sont bornés à des insultes, à des remarques grossières et à une approche négative de nos problèmes.

Voici comment un commentateur séparatiste s'est exprimé sur le canal 7 quelques jours après ces incidents déplorables, et ses propos montrent à quel point de tels commentateurs ont une vue déformée des choses.

[Français]

Comment faire comprendre aux députés et sénateurs de ce comité que pour un bon nombre de

Québécois, ils accusent un retard de six à huit ans? Comment leur dire, à ces porte-parole d'Ottawa, que dès l'explosion de la première bombe à Montréal, ils auraient dû rencontrer les Québécois pour leur parler constitution? Comment leur dire, à ces politiciens, qu'à la naissance du premier mouvement séparatiste, le RIN, et lors de l'émergence d'un Pierre Bourgault, ils auraient dû visiter toutes les villes du Québec, de la plus petite à la plus grande, pour supplier les Québécois de réécrire la Constitution? Comment leur dire, qu'un jour prochain, les Québécois leur feront la preuve qu'aux conférences constitutionnelles au lieu de gagner du temps, ils en auront perdu à tout jamais, et que ce temps perdu ils ne pourront jamais le rattraper. Comment leur dire tout ça, sinon comme l'ont fait plusieurs Sherbrookoises, lundi soir dernier. Le fait le plus marquant de la réunion est sans aucun doute, qu'enfin, des Sherbrookoises osent se tenir debout et viennent dire aux députés et aux sénateurs de ce vénérable comité que ce qu'ils sont en train de faire, ce n'est pas la révision de la Constitution mais plutôt son autopsie. Que des Sherbrookoises se lèvent pour dire à ce vénérable comité qu'après qu'ils aient tous approuvé la mise en application de la loi sur les mesures de guerre, ils ne pouvaient plus leur faire confiance? Que des Sherbrookoises se lèvent pour dire aux membres de ce vénérable comité que tout ce que la confédération leur avait apporté se résumait en pauvreté et chômage et qu'ils ne voulaient plus en entendre parler, c'est signe d'un éveil et d'une prise de conscience de soi plutôt brutale, j'en conviens, pour leurs vis-à-vis, mais indispensable pour des individus qui veulent retrouver leur dignité et leur fierté d'homme, de Sherbrookoises, de Québécoises.

Enfin, la contestation du comité sur la constitution nous a démontré que les temps où l'on cachait au grenier les plus défavorisés d'entre nous quant «on avait de la visite d'Ottawa», sont résolus.

[Traduction]

Quant à la mentalité actuelle des Québécois, voici l'opinion formulée récemment à ce sujet par M. Marcel Fari-bault qui fait autorité en matière constitutionnelle:

On trouverait difficilement en dehors du Canada un cas plus flagrant et plus constant de violation de tous les principes qui sont à la base du fédéralisme. C'est pourquoi il importe qu'une constitution nouvelle ou bien une constitution profondément modifiée nous propose un nouveau texte et de nouvelles institutions.

Je pense qu'il nous appartient, à nous tous, de discerner le véritable défi qui nous est lancé si nous tenons à préserver le Canada. Je ne pense pas que nous devrions manifester de la mauvaise foi et retarder indûment l'adjonction d'amendements à notre constitution. Il ne me semble pas que nous ayons lieu d'appréhender que l'on y apporte des éléments nouveaux, vigoureux, fondamentaux et constructifs ainsi que des modifications de vaste portée pour le plus grand bien de notre pays. Puissent les Canadiens être assez sages et avisés pour donner au Canada une constitution durable, équitable et juste!

(Sur la motion de l'honorable M. Manning, le débat est ajourné.)